

Séance du 9 juin 2023  
Convocation du 1<sup>er</sup> juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Fitz-James, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLERIN, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, KAZMIERCZAK René, COMTE Sophie, DEHAISNE Jean-Jacques, RENAULT-RENAUD Éric, FRANCOIS Loïc, DEVILLE Francesca, BORGES Dina, BELLIFA Céline, RYBARCZYK Sandrine, LEVASSEUR Yasmine, BOYER Joanic, LEANDRI Guillaume

Excusés : BEZEAUX Christian, DELANDRE Bérengère, TURMEL Sandra, WEYDT ROUVEURE Julie, BLOND Rachel, DECORNET Aïda, EKOUME Alain, PELLEGRINELLI Fabien, DELACHAPELLE-MOREL Denis, WARIN BLIN Maïté

Secrétaire de séance : Monsieur KAZMIERCZAK René

**Ordre du jour :**

- 1/ Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2/ Elections sénatoriales**
- 3/ Approbation du Compte-rendu de la séance précédente**
- 4/ Finances : signature du marché « Toit école maternelle » - Entreprise CEBAT**
- 5/ Utilisation de la Délégation de compétence (L2122-22 du CGCT)**

**1/ Désignation d'un secrétaire de séance**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité

- **DESIGNE** Monsieur KAZMIERCZAK René, secrétaire de séance.

## **2/ Elections sénatoriales**

Le Conseil Municipal, en application des dispositions

- Du Code Electoral
- Du Décret 2023-257 du 6 avril 2023
- De l'Arrêté Préfectoral du 26 mai 2023

Vu la liste de candidatures : Commune de Fitz-James Sénatoriales 2023

Il est procédé au vote pour élire les délégués et suppléants pour le vote des Sénatoriales 2023.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 13
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

Sont élus, à l'unanimité :

- En qualités de délégués :
  - ❖ PELLERIN Jean-Claude
  - ❖ BLOND Rachcl
  - ❖ FRANÇOIS Loïc
  - ❖ LEVASSEUR Yasmine
  - ❖ KAZMIERCZAK René
  - ❖ COMTE Sophie
  - ❖ DELACHAPELLE-MOREL Denis
  
- En qualité de suppléants :
  - ❖ BORGES Dina
  - ❖ DEHAISNE Jean-Jacques
  - ❖ DECORNET Aïda
  - ❖ LÉANDRI Guillaume

## **3/ Approbation du Compte-rendu de la séance précédente**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, à l'unanimité

- **VALIDE** le compte-rendu de la séance précédente.

#### **4/ Finances : signature du marché « Toit école maternelle » - Entreprise CEBAT**

Une procédure d'appel d'offres a été lancée via l'ADTO pour les travaux de réhabilitation du toit terrasse de l'Ecole Maternelle de la Tuilerie, avant la pose de panneaux photovoltaïques.

A l'issue de cette dernière, l'Entreprise CEBAT a été sélectionnée pour réaliser ces travaux pour un montant total de 162 565 € HT (195 078 € TTC).

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

- **DIT** que les crédits ont été inscrits au BP 2023 lors de son vote
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ce dossier

#### **5/ Utilisation de la Délégation de compétence (L2122-22 du CGCT)**

*Délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 donnant délégation au Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget*

Conformément au vote du Budget Primitif 2023, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, avoir signé les devis suivants :

- **Devis d'Ingénierie Sécurité Routière** concernant l'étude de la mise en sens unique de la rue Voltaire pour un montant de 13 150 € HT (15 780 € TTC) → Les rues concernées par cette étude sont les suivantes : Ernest Renan, Voltaire, Gambetta, Gustave Prothais, Place de la République, Victor Hugo, Jean Jaurès, Jules Ferry
- **Devis de Goujon Bureau** pour les lits superposés de l'Ecole Maternelle de la Tuilerie, pour un montant de 10 892,56 € HT (13 071,06 € TTC)
- **Devis de l'Adico :**
  - Acquisition de deux classes numériques pour un montant de 17 186,44 € HT (20 627,87 € TTC)
  - Acquisition de deux ENI pour un montant de 8 091 € HT (9 709,78 € TTC)
- **Devis AREA** – AMO réhabilitation des courts de tennis pour un montant de 12600 € HT (15 120 € TTC)
- **Devis BREZAC** – Feu d'artifice pour un montant de 3 333,33 € HT (4 000 € TTC)

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, prend acte de ses décisions

Séance levée à 19h30

JC PELLERIN  
Maire



Secrétaire de Séance

Signature des présents pour les délibérations énumérées ci-après :

**1/ Désignation d'un secrétaire de séance**

**3/ Elections sénatoriales**

**3/ Approbation du Compte-rendu de la séance précédente**

**4/ Finances : signature du marché « Toit école maternelle » - Entreprise CEBAT**

**5/ Utilisation de la Délégation de compétence (L2122-22 du CGCT)**

Prénom	Nom	Emargement
Jean-Claude	PELLERIN	
Rachel	DUPONT BLOND	Excusée
Loïc	FRANCOIS	
Yasmine	LEVASSEUR	
René	KAZMIERCZAK	
Aïda	DECORNET	Excusée
Christian	BEZEAUX	Excusé
Maïté	WARIN BLIN	Excusée
Dina	BORGES	
Joanic	BOYER	
Sophie	COMTE	
Jean-Jacques	DEHAISNE	
Denis	DELACHAPELLE-MOREL	Excusé
Bérengère	DELANDRE	Excusée
Francesca	DEVILLE	
Alain	EKOUME	Excusé
Guillaume	LEANDRI	
Céline	BELLIFA	
Fabien	PELLEGRINELLI	Excusé
Eric	RENAULT-RENAUD	
Sandrine	RYBARCZYK	
Sandra	TURMEL	Excusée
Julie	WEYDT-ROUVEURE	Excusée